

Prévention des risques et sécurité dans les déplacements routiers (Reconduction)

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Ouvriers d'Esat

Durée

4 jours

Organisme de formation

☛ Alter Ego Conseil

Date limite d'inscription

18/09/2020

Lieux & dates

☛ Groupe 1

LIMOGES

Les 19 & 20 oct. 2020

+ Les 26 & 27 oct. 2020

☛ Groupe 2

Parthenay

Les 9 & 10 mars 2020

+ Les 28 & 29 sep. 2020

Interlocuteurs Opco

Santé

**Geneviève TERRACOL - Site
Limousin**

actionscoregionalesNA.limousin@opco-sante.fr

**Laurence METAYER - Site
Poitou-Charentes**

actionscoregionalesNA.poitoucharentes@opco-sante.fr

Intervenants

☛ Thierry MAGLIULO

☛ Lydia BELLANGER

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier, dans le respect de la Loi de février 2005. Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste, ou conducteur d'un véhicule à 4 roues et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie.

Objectifs

- ☛ Etre capable de se déplacer en sécurité dans l'environnement routier
- ☛ Identifier les risques routiers et leurs conséquences
- ☛ Sensibiliser aux principales règles du code de la route
- ☛ Responsabiliser le stagiaire par rapport aux conduites à risque (substances licites ou illicites, vitesse, téléphone portable, fatigue et sommeil...)

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1

Identifier les risques routiers et leurs conséquences

- ☛ Prise de connaissance et mise en place d'un climat de confiance
- ☛ Le jeu du « dangereux ou pas dangereux ? »
- ☛ De la théorie à la pratique... Faire comprendre que la route est partagée par tous et que les règles sont fondées sur des principes concrets de sécurité

Jour 2

Sensibiliser aux principales règles du code de la route

- ☛ Découverte du code de la route, les bases et les fondamentaux
- ☛ Découverte du code de la route sur le terrain

Jour 3

Responsabiliser le stagiaire sur les conduites à risques

- ☛ Les conduites à risque « Bar pédagogique/Cannabis »
- ☛ L'attention et la vigilance « le téléphone, la vitesse, ... »
- ☛ La gestion de la fatigue

Jour 4

Responsabiliser le stagiaire sur les conduites à risques (suite) + Bilan partagé de la formation avec les encadrants

- ☛ Le jeu des risques
- ☛ le P.A.S. (Protéger – Alerter – Secourir)
- ☛ Exercice pratique extérieur

➡ Bilan partagé de la formation avec les encadrants